
Contact- Acadie

Bulletin du Centre d'études acadiennes





CONTACT - ACADIE

Bulletin du Centre d'Etudes acadiennes

**Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton
Nouveau-Brunswick**

No 3, décembre 1983

Publié 2 fois par an par:

Le Centre d'Etudes acadiennes
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Abonnement gratuit

Edition: Ronald Labelle

Dactylographie: Léa Girouard

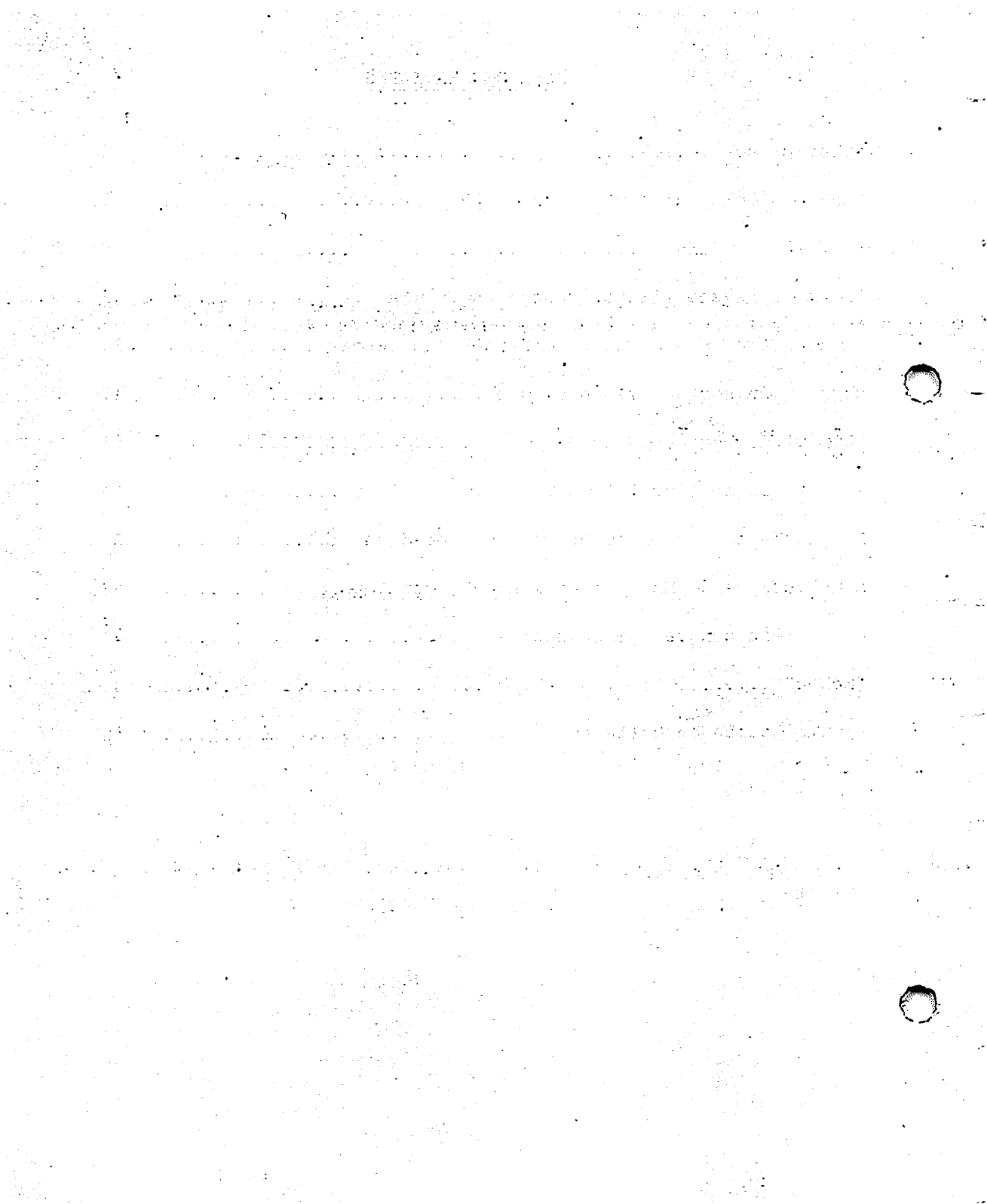
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN: 0820-8301

Contact-Acadie no 3 (décembre 1983)

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Quatre siècles d'identité canadienne	7
Nouvelles du CEA	9
Liste de revues d'intérêt acadien au CEA	13
Inauguration de la Chaire d'Etudes acadiennes	15
Rapport du secteur généalogique	17
Rapport du secteur archives	23
Rapport du secteur folklore	24
L'état de la recherche en folklore acadien	27
L'Université de Moncton et l'Acadie contemporaine	33
Un nouveau centre communautaire	40
"Echos"	41
Participation au bulletin	42



AVANT-PROPOS

Avec plaisir j'accepte votre invitation de livrer mes impressions de votre excellent bulletin, à l'occasion de son premier anniversaire.

Je veux d'abord féliciter chaleureusement le C.E.A. d'avoir pris l'initiative de nous offrir régulièrement, dans une présentation soignée, un recueil aussi intéressant d'utiles renseignements et de nouvelles.

Dans le premier numéro, la directrice expliquait que l'idée est née au colloque qui réunissait en mai 1982 les personnes et les associations intéressées à mieux connaître le Centre et ses ressources. Les participants avaient fait valoir l'impérieux besoin d'un moyen de communication pour établir le lien entre les organismes voués à l'exploration de l'héritage culturel acadien.

Les deux numéros parus à date montrent bien comment l'objectif initial s'épanouit en une formule éminemment opportune.

La vedette va aux nouvelles de grande classe qui méritent des applaudissements prolongés. Au Centre même, les spacieuses additions aux locaux sont le signe de la place privilégiée que cette unité prend dans l'échelle des valeurs à l'Université. La création de la Chaire d'études acadiennes, avec un généreux appui du fédéral, confère à la spécialité statut officiel dans les programmes académiques. Au pays des origines, l'ouverture à l'Université de Poitiers d'un Centre semblable au nôtre, témoigne de l'expansion que prend le mouvement.

On voit se dégager les trois dimensions que prendra le bulletin.

Le premier CONTACT à établir, c'est celui pour lequel l'initiative a été prise: rejoindre ceux qui participent aux activités de nos sociétés historiques régionales, dont le nombre va toujours croissant; ils ont avantage à connaître ce qui se fait dans chaque secteur du C.E.A.: les acquisitions, les publications et surtout le travail fondamental de compilation et de classification systématique.

Deuxièmement, les "inter-com". En lisant CONTACT-ACADIE, on est agréablement étonné et impressionné de constater un tel étalage de réalisations valables, de publications, de projet dont plusieurs ont obtenu des subventions de l'Etat. Chacune de ces activités, prise individuellement, a son mérite, mais elle aurait pu passer inaperçue. C'est quand elles sont présentées ensemble, comme dans le bulletin, que l'effort collectif se révèle puissant. Un peu partout nos régions acadiennes ont des équipes appliquées à conserver le patrimoine historique, à récupérer les objets de musée. C'est en "entre-communiquant" leurs projets, leurs réussites, leurs idées originales qu'elles vont se stimuler mutuellement à se dépasser.

Le troisième CONTACT ressort de la rencontre organisée en Louisiane par Codofil: la communication entre les grands centres du documentation, comme Lafayette, Poitiers, Laval, Moncton... Un bulletin spécial sera-t-il lancé à cette fin? Quoiqu'il en soit, CONTACT-ACADIE se fera sans doute un devoir de tenir ses lecteurs au courant des actualités en ce domaine.

Est-il permis de proposer trois étoiles de la première année pour l'esprit inventif dans le choix d'appellations inspirées de saveur de "jadis": le prix GILBERT BUOTE, la revue SUR L'EMPREMIER, le bulletin ETOILE d'Acadie.

CONTACT-ACADIE ouvre les yeux; amène à constater ce qui passerait inaperçu; témoigne d'un heureux réveil. Il faut lui souhaiter LONGUE VIE!

Clément Cormier, c.s.c.

QUATRE SIECLES D'IDENTITE CANADIENNE

Quatre siècles d'identité canadienne est le titre d'un ouvrage résultant d'un colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française en octobre 1981. Ce colloque s'inscrivait dans le cadre d'un projet de regroupement des Centres de recherches et d'études en civilisation canadienne-française. Le coordonnateur du projet, M. René Dionne, décrit ainsi les buts du regroupement:

... nous avons conçu un projet de regroupement de ces Centres, qui leur permettrait d'abord de se mieux connaître et définir dans un cadre national, puis de se développer en fonction d'un plan d'action cohérent qui viserait à mettre davantage à la disposition à la fois des universitaires (professeurs et étudiants) et d'un large public multiculturel, les richesses du patrimoine canadien-français et les résultats de la recherche faite par lesdits Centres dans le domaine des études canadiennes. (Quatre siècles d'identité canadienne, p. 7-8.)

Grâce à l'appui du Secrétariat d'Etat du Canada, des représentants des divers Centres ont pu se réunir pour planifier des activités destinées d'abord à les faire rayonner davantage dans leur milieu. C'est ainsi que le Centre d'Etudes acadiennes a pu organiser des journées d'information à l'Université de Moncton, suivies par la fondation du bulletin Contact-Acadie.

Les abonnés au bulletin reçoivent avec le présent numéro un tiré à part du volume Quatre siècles d'identité canadienne. Il s'agit d'un texte décrivant le Centre d'Etudes acadiennes, ses ressources et ses services. Les gens qui désirent recevoir des tirés à part des autres textes publiés dans le volume n'ont qu'à s'adresser aux Centres qui ont participé à la publication.

Quatre siècles d'identité canadienne est publié par les Editions Bellarmin (Montréal, 1983). En voici la liste du contenu:

- Le Projet RCRCFF... par René Dionne, Université d'Ottawa
- Le Centre d'études franco-terreneuvienne (CEFT)... par
Gérald Thomas, Memorial University of Newfoundland
- Les Etudes acadiennes à l'île-du-Prince-Edouard... par
Georges Arsenault, Société Saint-Thomas-d'Aquin
- Le Centre acadien (CA)... par Neil Boucher, Université
Sainte-Anne
- Le Centre d'Etudes acadiennes... par Muriel K. Roy et
l'équipe du Centre, Université de Moncton
- Le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions
populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT)...
par Jean-Claude Dupont, Université Laval
- Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française
(C.R.C.C.F.)... par Pierre Savard, Université d'Ottawa
- Le Centre franco-ontarien de folklore et le Département de
folklore de l'Université de Sudbury... par Jean-Pierre
Pichette, Université de Sudbury
- L'Institut franco-ontarien (IFO)... par Georges Bélanger,
Université Laurentienne
- Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)...
par Annette Saint-Pierre, Collège universitaire de Saint-
Boniface
- Les Fransaskois de la Saskatchewan... par Jean-Guy Quenneville,
Université de la Saskatchewan

NOUVELLES DU CEA

1. Activités au Centre d'Etudes acadiennes

- Deux réunions du Conseil de la Chaire d'Etudes acadiennes eurent lieu au CEA: le 16 juin et le 21 novembre 1983.
- Trois étudiants universitaires ont recueilli des données sur l'histoire de la cité de Moncton. Parrainé par le département d'histoire-géographie, ce projet était sous la direction de M. Daniel Hickey. Les participants ont utilisé les locaux ainsi que les ressources documentaires du CEA. Au moyen des microfilms, le Moncton Daily Times a été répertorié et indexé à partir de sa fondation (1877) jusqu'en 1883. Le contenu local du journal pour cette période est sur fiche et la moitié de ces fiches ont été informatisées.
- La recherche en démographie a été ralentie à cause de certaines données qui manquaient. Elles sont maintenant disponibles et serviront à mettre à jour les statistiques relatives à la population acadienne du Nouveau-Brunswick.
- Le bulletin Contact-Acadie rejoint maintenant 310 abonnés.
- Le Centre d'Etudes acadiennes a fait l'acquisition des documents et photos de la collection du journal L'Évangéline.
- France Daigle, qui participe au projet de classement des fonds de la SANB, a récemment publié un roman aux Editions d'Acadie. Sans jamais parler du vent est un roman d'un genre rare, ayant un texte condensé, mais pourtant fluide et aéré. Le lancement eut lieu à la Galerie d'Art de l'Université de Moncton le 24 novembre dernier. Le professeur Raoul Boudreau a alors présenté le livre en soulignant le caractère à la fois moderne et international de l'oeuvre.

2. Activités auxquelles a participé la directrice

- Festival des Acadiens à Grand-Pré.
- Réunion annuelle de la FANE à Halifax.
- Rencontre à Edmonton du Regroupement des centres de recherches et d'études en civilisation canadienne-française.

- Rencontre à Toronto de représentants d'archives ethniques.
- Présentation du Prix McLuhan Téléglobe par le Gouverneur-général à Rideau Hall, Ottawa.
- Assemblée annuelle des linguistes de l'Atlantique, tenue à Moncton.
- Colloque d'inauguration de la Chaire d'Etudes acadiennes.
- Table-ronde de Radio-Canada: "Vivre en Acadie aujourd'hui". Ronnie Gilles LeBlanc a aussi été approché pour cette même émission radiophonique.
- Rencontre à la Société culturelle Moncton-Dieppe.
- Participation à une journée de perfectionnement des enseignements. Présentation d'une causerie intitulée "La Démographie des Acadiens".

3. Le Centre accueillait...

- en juin dernier, le Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable George Stanley et Madame Ruth Stanley. Les distingués invités rendaient une visite officielle à l'Université et c'est avec une fierté légitime que le personnel du Centre a pu faire valoir le nouvel aménagement de ses locaux et la riche documentation qu'il abrite. Les éminents visiteurs avaient souvent fréquenté le Centre antérieurement à la nomination de M. Stanley au poste actuel de Lieutenant-gouverneur.
- au cours de l'été, Henriette Walter, professeur à l'Université de Haute-Bretagne et EPHE, Paris, en linguistique.
- le 3 août, deux professeurs de Tokyo au Japon.
- le 11 août, Greg Wood, auteur venant du Maryland et Bernard Emont de Paris, France.
- le 13 août, une quinzaine d'anciens présidents du Richelieu international en visite à Moncton, et guidés par le Richelieu Eric Cormier de Moncton, lui-même ancien président.
- en septembre, de Poitiers en France, M. Raymond Legeais, président de l'Université de Poitiers lors de la création, en 1982, de son Centre d'Etudes acadiennes.

- le 3 octobre, de la Capitale nationale, le président de la Commission de la Fonction publique, M. Edgar Gallant, originaire de l'Ile-du-Prince-Edouard.
- le 17 octobre, de Caraquet, un groupe d'administrateurs de la Fédération des Caisses populaires, dont le président, M. Richard Savoie, Claude Beaugard, Aldoria Cormier, Gilles Lepage, Lucien Boudreau et Raymond Gionet.
- le 24 octobre, de l'Université de Genève, en Suisse, les professeurs Christian Lalive-l'Epinaï, sociologue et Jacques Richard, médecin, tous deux conférenciers au congrès international "La vieillesse, miroir de l'humanité".

4. Visiteurs

Parmi les visiteurs du Centre venus de l'extérieur pour la consultation et/ou pour la recherche, mentionnons:

- Paul Léger, directeur de la SAR, Fredericton.
- Sylvie Lavoie et Yannick Morin, de Montréal.
- Marie Keiver, du Moncton Kinsmen.
- John Hoey, Geneses, New York.
- Robert et Terry Savoie, New Hampshire.
- Gaétane Thériault, Campbellton.
- Priscille Cormier, St-Arthur, N.-B.
- Nancy Schmitz, ethnologue, Université Laval, Québec.
- Maudry Theriot, Nederland, Texas.
- Michel Fabre, Université de Paris III.
- Michel Roberge, Archives nationales du Québec, Québec.
- Edgar Gallant, président, Commission de la Fonction publique, Ottawa.
- Wilfred Savoie et sa femme: Ministère de l'Education, Fredericton.
- Alphonse Deveau, Rivière-aux-Saumons, N.-E.
- René Belliveau, Parcs Canada, Halifax.
- Steve Riddlington, Parcs Canada, Fort Beauséjour.
- Eloi DeGrâce, Parcs Canada, Halifax.
- Hilaire Lemoine, Secrétariat d'Etat, Ottawa.
- Paul-Emile LeBlanc, Secrétariat d'Etat, Ottawa.
- Cyrille d'Amour, Campbellton.
- Jacques Leclerc, Travaux publics, Ottawa.

- Fidèle Thériault, Ministère des Ressources historiques et culturelles, Fredericton.
- Christian Lalive-l'Épinay, Suisse.
- Dr Jacques Richard, Suisse.
- Emery LeBlanc, ancien rédacteur de l'Évangéline, président du comité de fiducie d'un nouveau journal en chantier: "Le Matin du Nouveau-Brunswick".

5. Quelques statistiques

Visiteurs et chercheurs venus au CEA depuis l'été:

- du Canada: 87
- des États-Unis: 87
(y compris 53 de la Nouvelle-Angleterre)
- du Japon: 2
- d'Italie: 2
- de France: 2
- de Suisse: 2

LISTE DE REVUES D'INTERET ACADIEN AU CEA

- Amitiés Acadiennes. Paris, 1977-
- Acadiana Profile. Lafayette, La., 1969-
- Annales de Notre-Dame de l'Assomption. Campbellton, N.-B., 1928-1963.
- Association Histoire Belle-Ile-en-Mer. Le Palais, 1964-1978.
- Attakapas Gazette. Lafayette, La., 1966-
- Au Quai, le magazine des gens de mer. Caraquet, N.-B., 1979-1980.
- Bulletin Diocésain. Eglise de Bathurst. Bathurst, N.-B., 1970-
- Bulletin du Comité France-Acadie. Paris, 1936-1947.
- Bulletin Progressiste Acadien. Shédiac, 1983-
- Canadian Folklore Canadien. 1979-
- Cape Breton's Magazine. Wreck Cove, Nouvelle-Ecosse, 1973-
- Coup d'oeil. (Publiée par l'Assomption, compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie), 1967-
- Culture & Tradition. Québec et St. John's, 1976-
- En avant, organe de liaison des cercles pédagogiques. Caraquet, N.-B., 1946-1948.
- Educateurs, revue pédagogique. Shédiac Bridge, N.-B., 1948-1964.
- Egalité, revue acadienne d'analyse politique. Moncton, N.-B., 1980-
- Eloizes, revue de l'Association des écrivains acadiens. Moncton, N.-B., 1980-
- L'Etoile d'Acadie. Manchester, 1981-
- Le Fermier Acadien. Moncton, N.-B., 1927-1962.
- French Canadian and Acadian Genealogical Review. Québec, 1968-1980.
- Nouvelles Généalogiques et Historiques. Petit-Rocher, N.-B., 1981-1982.
- Revue de la Louisiane. Lafayette, La., 1972-1982.

La Petite Souvenance. (Soc. Hist. Acadienne de l'I.-P.-E.).
Wellington, I.-P.-E., 1979-

La Revue Acadienne. Montréal, 1917-1918.

Nouvelles: Association des Enseignants francophones du N.-B.
Fredericton, N.-B., 1970-

Rézo, revue artistique acadienne. Moncton, N.-B., 1981-1982.

Société Historique Acadienne. Cahiers. Moncton, N.-B., 1961-

Revue d'Histoire de la Gaspésie. Gaspé, P.Q., 1963-

Revue d'histoire de la Société Historique Nicholas Denys. Caraquet,
N.-B., 1970-

Société Historique du Madawaska: Le Brayon. Edmundston, N.-B.,
1971-

Sur l'Empremier, la gazette de la Société Historique de la Mer
Rouge. Robichaud, N.-B., 1981-

Revue de l'Université Ste-Anne. Pointe-de-l'Eglise, N.-E., 1977-

Revue Economique. Ecole de Commerce, Université de Moncton.
Moncton, N.-B., 1963-1967.

La Revue de l'Université de Moncton. Moncton, N.-B., 1968-

Si Que. Etudes Françaises. Université de Moncton. Moncton,
N.-B., 1974-

Le Troubadour. Montréal, 1976-

INAUGURATION DE LA CHAIRE D'ETUDES ACADIENNES

Le 22 novembre dernier avait lieu la journée d'inauguration de la Chaire d'Etudes acadiennes au Centre universitaire de Moncton. La journée débuta avec une brève présentation par le recteur de l'Université de Moncton, M. Gilbert Finn. La première séance, présidée par M. Clarence Jeffrey, doyen de la Faculté des Etudes supérieures, comprenait plusieurs exposés au sujet des ressources documentaires en Acadie. Madame Muriel Roy, directrice du Centre d'Etudes acadiennes, présenta d'abord les ressources de ce Centre. Georges Arsenault a ensuite traité de la documentation disponible à l'Ile-du-Prince-Edouard. Madame Marielle Boudreau parla des collectes effectuées par la Société Historique Nicolas-Denys et par le Village Acadien, alors que Mgr Donat Robichaud a fait connaître aux participants les richesses insoupçonnées des archives de l'évêché de Bathurst. Les ressources documentaires disponibles dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick ont été exposées par Adrien Bérubé, alors que la Nouvelle-Ecosse était représentée par Alphonse Deveau, ancien directeur du Centre Acadien de l'Université Sainte-Anne à la Pointe-de-l'Eglise.

Une discussion fit suite aux exposés, où plusieurs intervenants ont regretté l'absence d'archives radiophoniques, surtout pendant cette période où la population du Nouveau-Brunswick est privée d'un quotidien de langue française.

Pendant l'après-midi avait lieu une table ronde présidée par M. Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, avec la participation de spécialistes de plusieurs disciplines: Ronald Labelle (folklore), Ronald C. LeBlanc (économique), Marguerite Maillet (littérature), Léon Thériault (histoire) et Adrien Bérubé (géographie).

Chacun a situé l'état actuel de la recherche dans les disciplines impliquées dans les Etudes acadiennes. La question des futures études interdisciplinaires a été abordée à plusieurs reprises. Dans la discussion qui a clôturé la séance, plusieurs ont mentionné la difficulté qu'éprouvent les professeurs à mener des projets de recherche, étant donné leur lourde charge d'enseignement. Des craintes ont aussi été exprimées au sujet du contenu et

de l'orientation du programme de Maîtrise en Etudes acadiennes.

M. André Vachon, titulaire de la Chaire d'Etudes acadiennes, prononça une conférence publique pendant la soirée. Il aborda la question de la recherche et de la publication à l'université, en insistant sur les exigences nécessaires pour arriver à la réalisation d'ouvrages de qualité. Suite au désir exprimé par plusieurs membres de l'auditoire, le texte de cette conférence est en voie d'être publié sous forme de brochure.

Ronald Labelle

RAPPORT DU SECTEUR GENEALOGIQUE

Au Centre d'Etudes acadiennes, les projets généalogiques avancent bien. Le Dictionnaire généalogique des familles acadiennes reçoit encore la plus grande attention de notre généalogiste. Dernièrement, Stephen White a entrepris l'étude des recensements de Saint-Pierre et Miquelon de 1776 et 1784, et il a fait une révision des registres paroissiaux de Saint-Pierre. Ce travail a apporté plusieurs corrections et amplifications aux notes de l'abbé Patrice Gallant sur les familles acadiennes réfugiées en ces îles à partir de 1763. Ces corrections et amplifications ont déjà été ajoutées au manuscrit du Dictionnaire.

Notre projet du recensement de 1851 est maintenant à sa deuxième étape. Un étudiant travaille à temps partiel depuis quelques semaines à l'identification des familles. Il a déjà recueilli les données généalogiques pour à peu près un sixième du total des familles.

Le 30 juillet, Stephen White a prononcé une conférence sur les sources de renseignements concernant les pérégrinations des familles acadiennes qui se sont rétablis au Nouveau-Brunswick actuel après le Grand Déplacement. Cette conférence faisait partie des Ateliers généalogiques internationaux de la Société généalogique du Nouveau-Brunswick tenus au Musée du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean. A cette même occasion, il a aussi participé à une table ronde sur les sources généalogiques au Nouveau-Brunswick, à laquelle ont pris part les représentants des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, du Musée du Nouveau-Brunswick, de la Bibliothèque de la ville de Saint-Jean et de l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours ainsi que la fondatrice de la Société généalogique du Nouveau-Brunswick.

Le 15 octobre, lors du congrès du dixième anniversaire de la Société généalogique canadienne-américaine, Monsieur White est allé au campus du Collège Saint-Anselme situé à Bedford, New Hampshire, afin de prononcer une conférence sur le contenu du Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Dans cette conférence notre généalogiste a exposé le système des abréviations par lequel est indiqué, pour chaque personne, les déplacements à

travers les vicissitudes de la Dispersion. Il a mentionné comment un grand nombre de familles ont suivi des itinéraires plus ou moins typiques, bien qu'il y ait eu plusieurs originaux dont les allers et venues révèlent une indépendance parfois étonnante. Il a aussi esquissé quelques corrections importantes que le Dictionnaire apporte à la généalogie des familles Cormier et Forest.

A la demande de l'Union des Amérindiens du Nouveau-Brunswick, le généalogiste du Centre est comparu à deux reprises devant la Cour provinciale pour donner son témoignage sur la reconstitution de lignées pour les descendants des signataires de certains traités avec la Couronne. Nous avons déjà parlé de la recherche qu'il a entreprise à cet égard dans les derniers numéros de Contact-Acadie. Ces procès ont pris place à Newcastle le 6 juillet et à Shédiac le 6 septembre.

Entre le 11 et le 17 août Monsieur Raymond Taylor, bibliothécaire de l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours (l'Eglise mormone) de Moncton, a fait photocopier toutes les fiches maîtresses des familles acadiennes dans le fonds du Père Hector Hébert, s.j. Cette collection d'environ 2,500 fiches se rapportant aux familles établies en Acadie avant la Déportation est une des bases de notre Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Une fois ajoutés à la collection de la Société généalogique du Utah (la filiale de l'Eglise mormone qui s'occupe de la généalogie), ces renseignements seront disponibles au grand public à tout endroit où se trouve une succursale de la bibliothèque de cette Société.

Institut généalogique des provinces Maritimes

A la suite d'une série de réunions tenues ici au Centre d'Etudes acadiennes le 30 avril, le 19 juin et le 30 octobre 1983, un groupe de généalogistes connus s'est joint aux archivistes des trois provinces Maritimes, à la directrice du Centre d'Etudes acadiennes et aux présidents des sociétés généalogiques du Nouveau-Brunswick (New Brunswick Genealogical Society), de la Nouvelle-Ecosse (Genealogical Association of the Royal Nova Scotia Historical Society) et de l'Ile-du-Prince-Edouard (Prince Edward Island Genealogical Society) pour créer l'Institut généalogique des provinces Maritimes.

L'Institut généalogique des provinces Maritimes a pour mandat de promouvoir l'étude professionnelle de la généalogie dans les trois provinces. Il émet des certificats garantissant, auprès du grand public et des responsables des dépôts d'archives, le sérieux et la compétence des généalogistes qu'il accrédite. Afin d'obtenir l'accréditation de l'Institut, il faut que les applicants qui possèdent la formation et l'expérience requise soumettent trois copies de leurs oeuvres et se présentent pour interrogation devant un jury composé de trois généalogistes juges.

Les certificats de l'Institut reconnaissent deux catégories de généalogistes, soit les généalogistes émérites (certified genealogists) et les généalogistes recherchistes (certified genealogical record searchers). Le généalogiste émérite est celui qui peut exploiter ou faire exploiter convenablement diverses sources primaires, afin d'écrire une histoire de famille, une biographie d'un ancêtre, ou une monographie quelconque. Le généalogiste recherchiste est celui qui est apte à effectuer des travaux de recherche et de compilation sous la direction d'un généalogiste émérite ou d'une autre personne en cause.

L'Institut généalogique des provinces Maritimes est maintenant constitué avec une chartre du gouvernement fédéral. Son premier conseil d'administration est composé de monsieur Terrence M. Punch, d'Halifax, N.-E., président, de monsieur Donald Jardine, de Charlottetown, I.-P.-E., vice-président, de notre directrice, madame Muriel K. Roy, trésorière, de monsieur Stephen White, secrétaire, et de monsieur Allan J. MacRae, d'Alberton, I.-P.-E., directeur. Les autres membres-fondateurs de l'Institut sont madame Marion Beyea et monsieur Robert Fellows, des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; monsieur Bing Geldart, président de la Société généalogique du Nouveau-Brunswick; madame Phyllis R. Blakeley, des Archives publiques de la Nouvelle-Ecosse; messieurs Allan E. Marble et Donald F. Maclean, de l'Association généalogique de la Société historique royale de la Nouvelle-Ecosse; monsieur Nicolas de Jong, des Archives provinciales de l'Ile-du-Prince-Edouard; et madame Orlo L. Jones, de la "Heritage Foundation" de l'Ile-du-Prince-Edouard. Messieurs Fellows, MacRae, Marble, Punch et White et madame Jones sont les premiers généalogistes juges qui examineront les applicants. L'Institut a reçu l'approbation officielle du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

L'Institut généalogique des provinces Maritimes sollicite de la correspondance et des applications, en français ou en anglais, à son siège social, le Centre d'Etudes acadiennes.

Nous avons récemment appris que la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec est en train de créer un Bureau québécois de certification en recherche généalogique dans le but de poursuivre les mêmes objectifs que notre Institut.

Pierre Poirier et son frère Pierre Poirier

Le généalogiste acadien rencontre beaucoup de difficultés en faisant ses recherches. La rareté des documents et le manque de renseignements dans les documents existant ne sont que deux des nombreux obstacles qui entravent les efforts du chercheur. Outre ces insuffisances, il y a quelques usages particuliers aux familles acadiennes qui compliquent la recherche. Un de ces usages est la mauvaise habitude, surtout répandue lors des débuts de la colonie, de donner le même prénom à plus d'un enfant de la même famille. Là où les parents voulaient attribuer le nom d'un enfant décédé à un second enfant né plus tard, cette pratique ne présente pas trop de difficulté au chercheur. Néanmoins, il y avait plusieurs ménages chez qui deux enfants vivants ont porté simultanément le même prénom. Le premier recensement de l'Acadie en 1671 nous en fournit plusieurs exemples: les deux Pierre Gaudet, fils de Denis; les deux Jean Comeau, fils de Pierre; et autres. Il fallait que les parents de ces enfants leur donnent des petits noms afin de les distinguer les uns des autres. Deux Pierre devenaient ainsi Pierrot et Pitre, par exemple, et deux Jean, Jeannot et Jani. Malheureusement, les documents ne conservent que très peu de ces petits noms et les généalogistes ne peuvent que se demander quelles variantes s'appliquaient à ces frères homonymes. Peu à peu cette coutume est disparue, ou presque. Récemment nos recherches ont détéré une telle paire de frères Pierre Poirier nés pendant les années 1740.

Pierre Poirier, fils de Louis Poirier et de Cécile Mignot, s'est marié à Beaubassin, le 3 fév. 1740, avec Marguerite Arseneau, fille de Charles Arseneau et de Françoise Mirande. Leur mariage ne dura pas longtemps: Pierre est mort et Marguerite s'est

remariée, vers 1750, à Joseph Bernard, veuf de Marie Gaudet. Pendant leur huit ou neuf ans ensemble, Pierre Poirier et Marguerite Arseneau ont mis au monde cinq fils. Les actes de baptêmes de quatre de ces cinq garçons se trouvent dans les registres paroissiaux de Beaubassin: Pierre, né le 9 octobre 1740; Charles, né le 12 novembre 1741; un autre Pierre, né le 2 décembre 1743 et Pépin, né le 11 octobre 1745. Le cinquième fils, Hilaire, est né vers 1748, l'année où les registres en tant que tels se terminent, mais son âge, fourni plus tard dans un recensement, nous permet de déterminer l'année de sa naissance.

En dépit du fait qu'il n'y a pas d'acte de sépulture du premier Pierre Poirier, on présumerait qu'il soit mort avant la naissance du deuxième, s'il n'y avait pas preuve du contraire. En étudiant les dispenses accordées aux descendants de ces Poirier lors de leurs mariages, nous constatons cependant qu'il y a maintes preuves que les deux Pierre Poirier ont survécu. Heureusement pour nous, ils se sont établis dans la même région et quelques-uns de leurs descendants se sont mariés après avoir obtenu des dispenses.

Les actes de mariage des deux frères Pierre n'existent plus. Les registres de Bonaventure, de Carleton, de Cascapédia et de Caraquet contiennent dix-huit actes parmi les vingt mariages contractés par seize de leurs enfants. Les actes de mariage de leurs petits enfants sont relativement faciles à retracer dans ces mêmes registres. Parmi ceux de ce dernier groupe le mariage d'Elzire Poirier, petite fille de Pierre Poirier et de Marguerite LeBlanc, avec Alexis Poirier, petit fils de Charles Poirier et de Claire Bugeaud, porte une dispense au troisième degré de consanguinité, ce qui nous assure que l'époux de Marguerite LeBlanc était un frère de celui de Claire Bugeaud. (Registre de Bonaventure, le 24 septembre 1845.) Une autre dispense au troisième degré se trouve dans l'acte de mariage de Colette Poirier, petite fille de Pierre Poirier et d'Anne Gaudet, avec André Poirier, petit fils de Charles Poirier et de Claire Bugeaud, indiquant que le mari d'Anne Gaudet était également frère de celui de Claire Bugeaud (Registre de Bonaventure, 7 janv. 1840). Un troisième mariage entre François-Placide Bugeaud, petit fils de Pierre Poirier et de Marguerite LeBlanc, et Marie Poirier, petite fille de Pierre Poirier et d'Anne Gaudet, nécessitait aussi une dispense au troisième degré, ce qui complète le cercle des trois frères. (Registre de Bonaventure,

14 mai 1839). Notons que l'acte de baptême de Fabien Poirier, fils de Pierre Poirier et de Marguerite LeBlanc, décrit la marraine, Marguerite Arseneau, en tant que grand-mère de l'enfant. (Registre de Carleton 15 avril 1775.) Nous avons donc des preuves suffisantes pour affirmer que Charles Poirier et les deux Pierre Poirier de Bonaventure étaient tous les trois, fils de Pierre Poirier et de Marguerite Arseneau. Les registres de Bonaventure nous montrent en plus que les deux frères Pierre Poirier portaient chacun leur petit nom ou sobriquet. L'aîné, qui avait épousé Anne Gaudet, était connu comme Parrot, alors que son frère avait le surnom de Chiche. C'est ainsi que leurs copains en Gaspésie distinguaient ces deux frères homonymes. Remarquons en guise de conclusion que leur frère Charles Poirier avait lui aussi un sobriquet; il était connu sous le nom de Commis.

RAPPORT DU SECTEUR ARCHIVES

Classement de documents

Des fonds d'une importance considérable ont été déposés au Centre d'Etudes acadiennes par la Société Nationale des Acadiens (SNA) et par la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB). Après un délai qui nous a paru long, nous avons pu obtenir des subventions pour mettre des projets en marche, afin de classer ce matériel.

Dans un premier temps, ce sont les papiers de la SNA qui retinrent notre attention. Il a fallu partager les documents remontant au début du siècle que le CEA possédait déjà et qui avaient été conservés parmi les documents de la Société Mutuelle l'Assomption. Ensuite, nous avons extrait des dossiers qui avaient été conservés au 80 rue Church. Enfin, un autre bloc, des années 1950-1965, déjà au CEA, a été intégré à l'ensemble. Ceci fait qu'un travail remarquable de classement a été accompli. Il reste quand même un peu de description à terminer et l'inventaire à dactylographier.

Les dossiers de la SANB se situent entre 1973 et 1980. Le classement progresse bien et nous pourrions dans quelques mois mettre ces documents au service des chercheurs.

Ces fonds resteront ouverts, car la SNA et la SANB sont des associations encore actives. Nous recevrons d'elles d'autres papiers, quand les sociétés décideront que certains de leurs dossiers ne sont plus actifs et peuvent passer aux archives historiques.

Jeanne D'Arc Daigle,
archiviste responsable du classement

RAPPORT DU SECTEUR FOLKLORE

1. Acquisitions

Collections sonores déposées depuis juin 1983:

Collection Jocelyne Marchand, Cap-Breton, N.-E.: 9 bobines
Service Canadien de la Faune, Sackville, N.-B.: 10 bobines
Collection Ronald Labelle (en cours), Newcastle et Cocagne, N.-B.;
Chezzetcook et Cap-Breton, N.-E.: 16 bobines.

2. Travaux d'archives réalisés

On a procédé à la compilation des enregistrements de la collection Catherine Jolicoeur, déjà déposés au C.E.A. Une liste complète des enregistrements a été préparée.

Le Catalogue de la chanson folklorique française ayant maintenant été complété à l'Université Laval, nous avons révisé la classification des chansons déposées au C.E.A., pour les rendre conforme aux titres du Catalogue. Ce travail s'imposait, étant donné que plusieurs chansons avaient changé de titre critique depuis la publication de la première édition du Catalogue en 1958.

3. Aide à la recherche

Parmi les chercheurs qui ont utilisé les archives de folklore pendant les six derniers mois, on compte les noms suivants:

Jocelyne Gauvin, Service Canadien de la Faune, Sackville - sciences populaires.

Prof. Nancy Schmitz, Université Laval, Québec - coutumes acadiennes.

Theresa Banbury, Parc Kouchibouguac - travail forestier.
Charlotte Cormier et Donald Deschênes, Moncton - chansons locales.

Mme Henriette Walter, Paris - langue acadienne.

M. Michel Fabre, Paris - cultures minoritaires.

Sylvie Lavoie et Yannick Morin, Montréal - jeux d'enfants.

Mme Rita Vachon, Moncton - chansons acadiennes.

Des demandes de renseignements nous sont aussi parvenues de l'extérieur. Voici une liste des sujets qui ont fait l'objet de demandes:

- La fête de l'Action de Grâce (Radio-Canada, Moncton)
- Les chansons de la Miramichi (organisateur du Festival de Folklore de la Miramichi)
- Les fêtes à l'Ile Madame (CBC, Sidney)
- Les chansons sur le thème d'Évangéline (Pierre Fortier, Université York, Toronto)
- Le folklore de l'Ile Madame (Cape Breton's Magazine)
- La fête de Halloween (Telegraph-Journal, Saint-Jean)
- Les Acadiens de la Louisiane (Mlle Satu Jörvinen, Finlande)

Finalement, des montages de documents sonores ont été réalisés pour les personnes ou organismes suivants:

- Géraldine Lang, Paquetville - repiquage d'un interview
- Lauraine Léger, Université de Moncton - montage sur la littérature orale
- Robert Arseneault, Radio-Canada, Moncton - musique folklorique
- Roseline Blanchard, Théâtre Populaire d'Acadie - berceuses
- Pierre Crépeau, Musée National de l'Homme, Ottawa - copie d'une chanson
- Radio-Canada, Moncton - copie d'une chanson
- Stephen Boyce, Moncton - chansons diverses
- Sylvia LeBlanc, Théâtre de l'Escaouette - copie d'une chanson

4. Projets en cours

Plusieurs projets de publication sont prévus pour la prochaine année. D'abord l'Inventaire des sources en folklore acadien est maintenant prêt à aller sous presses. Ce volume, qui compte 196 pages, sera disponible dès les premiers mois de 1984.

Une monographie folklorique du Village-du-Bois (Memramcook-Est) est également en préparation et paraîtra au cours de l'année. Certains des travaux résultant du projet intitulé La culture populaire dans trois communautés acadiennes de la Nouvelle-Ecosse seront aussi publiés au cours de 1984.

Finalement, le Centre d'Études acadiennes entreprend la

réalisation de deux disques microsillons, comprenant des chansons folkloriques acadiennes. Ce projet sera décrit plus en détail dans le prochain numéro du bulletin.

5. Autres activités

Le 14 octobre, Ronald Labelle a représenté le Centre d'Etudes acadiennes lors d'une table ronde au sujet des études folkloriques dans les Maritimes. Cette séance avait lieu au Collège Universitaire du Cap-Breton, à Sidney.

Ronald Labelle a aussi présenté une communication lors du Colloque sur les études acadiennes qui s'est déroulé à l'Université de Moncton dans le cadre de l'inauguration de la Chaire d'Etudes acadiennes. Son intervention portait sur l'état de la recherche en folklore acadien. Le texte est reproduit en entier dans le présent numéro du bulletin.

L'ETAT DE LA RECHERCHE EN FOLKLORE ACADIEN

Communication présentée lors du colloque marquant l'inauguration de la Chaire d'Etudes acadiennes à l'Université de Moncton, le 22 novembre 1983

Je n'ai pas l'intention d'essayer de faire ici un compte rendu des travaux accomplis en folklore acadien jusqu'à maintenant. Au Centre d'Etudes acadiennes, nous avons des documents qui pourraient vous renseigner au sujet des projets enquêtes réalisés par des folkloristes, et les résultats de ces travaux.

Ce que j'aimerais faire aujourd'hui, c'est plutôt de partager avec vous mes réflexions au sujet de l'état actuel de la folkloristique acadienne et des voies à suivre à l'avenir.

Les enquêtes folkloriques systématiques en Acadie ont débuté voilà quarante ans et depuis, l'Acadie a toujours attiré l'attention des folkloristes à cause du succès étonnant qu'ils y obtenaient dans leurs cueillettes. Depuis 40 ans, plusieurs milliers de contes, de légendes et de chansons ont été recueillis dans les régions francophones des Maritimes. Les folkloristes, peu nombreux et utilisant des moyens souvent très limités, se sont dévoués pour faire la collecte de la culture de transmission orale, voyant que les traditions étaient profondément en voie de transformation ou même d'extinction au milieu du XXème siècle.

Depuis une quinzaine d'années, une nouvelle génération de folkloristes arrive sur la scène, plus nombreux que leurs précurseurs. Ces spécialistes ont en général une formation universitaire avancée qui les amène à analyser le folklore selon diverses méthodes théoriques. La définition du folklore s'est aussi considérablement élargie, pour comprendre tout élément culturel transmis à l'intérieur d'un groupe donné. Les folkloristes étudient autant des phénomènes sociaux comme les sanctions populaires que les aspects de la vie matérielle, comme l'architecture traditionnelle. Ils sont donc appelés à se familiariser avec les méthodes utilisées dans des domaines comme la géographie et la sociologie, pour ne nommer que deux exemples.

Cet épanouissement des études folkloriques s'est accompli en grande partie à cause des programmes universitaires avec spécialisation en folklore qui ont été mis en place au cours des années 1960 dans deux universités canadiennes: l'Université Laval et l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il découle de cela que deux provinces canadiennes ont bénéficié beaucoup plus que les autres du développement des études folkloriques: le Québec et la Terre-Neuve. Aux provinces Maritimes, deux institutions ont initié des cours de folklore d'une façon modeste: le Collège Universitaire du Cap-Breton, avec son Institute of Cape Breton Studies, et bien sûr l'Université de Moncton, avec son Centre d'Etudes acadiennes. J'aimerais ajouter qu'à l'Université de Moncton, des cours de folklore ont été enseignés dans les trois centres universitaires: à Moncton, Shippagan et Edmundston.

Ces centres ont eu un impact certain dans les études régionales aux Maritimes, mais le travail accompli à présent ne comprend qu'une très petite partie de ce qui pourrait être fait. La plupart des folkloristes qui ont effectué des recherches en Acadie se sont concentrés sur quelques régions spécifiques. Malheureusement, pas toutes les régions acadiennes ont eu leur folkloriste et on s'aperçoit que peu d'enquêtes ont été menées dans des régions comme les comtés de Westmorland et de Restigouche au Nouveau-Brunswick et les comtés de Richmond et de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse. Nous avons tenté de combler en partie ces lacunes en menant au Centre d'Etudes acadiennes des projets d'enquête dans la région de Memramcook et à plusieurs autres endroits au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

De même, un regard sur les sujets qui ont été abordés expose des lacunes. Récemment, nous complétons au Centre d'Etudes acadiennes une bibliographie du folklore et de l'histoire locale en Acadie. Cette bibliographie sera bientôt publiée avec un inventaire des sources disponibles en archives. Dans la bibliographie, les références ont été regroupées selon leurs sujets, ce qui a été très révélateur. Dans des domaines comme les croyances populaires et le folklore enfantin, nous nous sommes aperçu que très peu d'études ont été publiées. L'art populaire en Acadie n'a pas été étudié et les métiers artisanaux non plus, sauf pour quelques travaux accomplis au Village Historique Acadien de Caraquet.

Pourquoi ces lacunes? La réponse en est très simple. C'est que les chercheurs sont si peu nombreux. Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'être folkloriste patenté pour aborder la vie traditionnelle, mais nous avons souvent l'impression que les spécialistes des autres disciplines n'ont pas compris la valeur des études folkloriques et n'y ont pas accordé une attention sérieuse. (Ici, il faudrait faire une exception pour les linguistes, qui s'allient aux folkloristes en étudiant le langage populaire).

En constatant tout cela, notre frustration est accentuée davantage par le fait que les provinces Maritimes sont sans aucun doute une des régions les plus intéressantes, au point de vue folklorique, en Amérique du Nord, et ceci, je ne suis pas le premier à l'affirmer car tous les folkloristes qui sont venus faire de la recherche en Acadie, y compris Luc Lacourcière et Jean-Claude Dupont, sont unanimes sur ce dernier point.

Ce qu'il faudrait faire serait-ce donc de former des chercheurs? Je pourrais poursuivre en vous décrivant tout un programme d'études folkloriques qui formerait ici des chercheurs pour accomplir des recherches dans toutes les branches du folklore. Mais je ne suis pas du tout optimiste quant à cette possibilité. En regardant d'une façon réaliste les tendances actuelles qui existent dans les milieux académiques, il ne semble pas que le folklore soit destiné à devenir une discipline reconnue universellement.

Si les folkloristes sont rares, les emplois dans ce domaine le sont encore plus et la plupart des chercheurs sont obligés de pratiquer d'autres activités en plus de leurs travaux en folklore. Toutefois, beaucoup de progrès a quand même été accompli au cours des dernières années car les folkloristes qui ont oeuvré avec des institutions d'enseignement et qui ont travaillé à contrat pour des musées et des organismes gouvernementaux ont bien démontré le potentiel qui existe dans ce domaine de recherche. Si le folklore n'a pas été accepté parmi les sciences humaines au même titre que les autres, on peut au moins dire que c'est devenu un domaine de recherche reconnu.

Au Centre d'Etudes acadiennes, on a créé une section folklore dès 1970 et depuis cette date, au-delà de 2,000 rubans sonores ont été déposés aux archives. Les collections de folklore

comprennent une matière de base qui pourra être de très grande utilité dans de futures études. Pour faire valoir le potentiel de cette documentation, il faudra que le folklore ait un rôle à jouer dans le développement que les Etudes acadiennes sont appelées à connaître au cours des prochaines années à l'Université de Moncton; et pour que ce rôle soit assumé, il faudra que les chercheurs en Etudes acadiennes aient une formation de base en folklore. C'est donc dire que le folklore devra être une des composantes des activités pluri-disciplinaires en Etudes acadiennes.

Il me semble que si l'on accorde au folklore la place qu'il mérite dans les Etudes acadiennes, il sera alors possible de donner un nouvel élan à la recherche et d'accomplir des travaux importants. Mais pour en arriver là, il faudrait qu'il y ait un changement d'attitude dans le milieu académique. Les folkloristes ont souvent l'impression qu'ils peuvent seulement discuter sérieusement de la recherche avec leurs collègues en folklore. C'est un problème qui a cependant son bon côté car un rapprochement a ainsi été créé entre les folkloristes et on peut affirmer qu'aujourd'hui tous les folkloristes au Canada se connaissent. Mais malheureusement, les spécialistes des autres disciplines sont encore pris avec l'image stéréotypée du folkloriste comme étant un type qui passe son temps à parler avec nostalgie du "bon vieux temps".

Il existe aussi une image préconçue de l'enquête folklorique elle-même comme étant une espèce de fouille au trésor où le chercheur parcourt les chemins les plus reculés de la campagne pour dénicher une version de conte qui n'a pas encore été recueillie. Cette image n'est pas tout à fait fausse, parce que nous faisons encore des enquêtes comme celle-là parfois. Mais avec l'ouverture qui existe maintenant dans le domaine de la recherche folklorique, l'enquête prend de plus en plus l'allure d'un sondage où presque tout le monde peut être questionné sur un sujet quelconque, que ce soit des gens de la ville ou de la campagne.

Alors que dans le passé les folkloristes s'intéressaient surtout à obtenir des textes soit de contes ou de chansons, notant peu de détails au sujet des informateurs, ils essaient maintenant de connaître le contexte vivant du folklore. Cette tendance mène à des recherches portant sur les informateurs eux-mêmes et le rôle du folklore dans leur vie. Les études de nature biographique sont

maintenant de plus en plus nombreuses. Depuis quelques années, on voit apparaître des publications portant sur la vie d'individus qui ont été soit conteurs, guérisseurs, bûcherons ou qui ont pratiqué d'autres activités. Depuis quatre ans, par exemple, je poursuis une étude biographique d'un homme qui a été à la fois cultivateur, pêcheur, bûcheron et chanteur. La durée totale des enregistrements dépasse maintenant vingt-cinq heures. Dans une enquête aussi élaborée que celle-là, il est possible de dépasser la simple collecte d'éléments de folklore et d'examiner à fond les traits culturels de l'individu. De plus en plus, le "peuple" est considéré non comme un ensemble homogène mais comme un regroupement d'individus, ayant chacun leurs caractéristiques personnelles.

Malgré que les folkloristes sont souvent vus comme des gens conservateurs, attachés au passé, ils ont en effet été avant-gardistes à leur manière. Dans les sciences humaines et les sciences sociales, on s'intéresse beaucoup de nos jours à la culture populaire et à l'histoire du peuple. Mais les folkloristes ont toujours orienté leurs efforts vers la connaissance du peuple, cherchant à connaître la vie sociale et culturelle qui existait parallèlement à la culture "officielle", celle véhiculée par les institutions établies.

Cette tâche devient de plus en plus complexe aujourd'hui, à l'heure où les distinctions entre culture populaire et officielle deviennent de moins en moins évidentes. Ce phénomène affecte aussi plusieurs autres disciplines et entraîne obligatoirement un décloisonnement dans les sciences humaines.

Pour s'adapter à cette réalité nouvelle, il faudra que l'Université vise la flexibilité dans ses approches vis-à-vis les champs d'études. Il faudra vraiment défaire les bornes rigides qui séparent les disciplines pour arriver à l'étude intégrale de la société. L'histoire d'un peuple, et sa vie économique, sociale et culturelle sont tous liées. Chaque domaine influence les autres.

Les chercheurs ne peuvent évidemment pas être spécialistes de tout en même temps. Mais les études inter-disciplinaires pourraient créer une image plus complète et plus fidèle de l'Acadie que ce qui a été fait dans le passé. La recherche inter-disciplinaire pourrait aussi amener un nouvel essor aux études acadiennes, car en

confrontant leurs idées, les chercheurs de différentes disciplines pourrait aborder leur domaine avec une perspective nouvelle.

En ce qui concerne le domaine du folklore, je crois qu'il est essentiel de viser l'inter-disciplinarité. D'un point de vue purement pratique, il est très difficile de constituer des équipes de recherche comprenant uniquement des spécialistes du folklore, vu l'absence d'une infrastructure assez forte pour soutenir des activités de ce genre. Au point de vue théorique, là aussi il serait très avantageux d'intégrer le folklore dans des études impliquant d'autres disciplines à cause de cette ouverture que le champ d'étude connaît maintenant. Un des domaines où des travaux conjoints pourraient être menés est celui des croyances religieuses. A l'Université Laval, c'est d'ailleurs un des premiers sujets qui a été abordé par des historiens et des folkloristes travaillant ensemble. La médecine populaire est un autre domaine qui pourrait être étudié par des équipes inter-disciplinaires, comme on le fait déjà à l'Université Memorial de Terre-Neuve. Les échanges entre folkloristes et spécialistes des autres disciplines pourraient certainement être bénéfiques autant pour les uns que pour les autres.

En fait, dans les sciences humaines et sociales, nous étudions tous la même matière mais avec des théories et des méthodes différentes. Le folkloriste essaie souvent d'entrer dans la psychologie de l'individu qu'il étudie pour obtenir une vue intime de sa culture. Avant d'appliquer des schémas d'interprétation aux faits étudiés, il essaie de voir ce que les faits culturels signifient dans la société à laquelle elles se rattachent. C'est un point de vue différent de ceux des autres disciplines... différent et aussi complémentaire.

Ronald Labelle

L'UNIVERSITE DE MONCTON ET L'ACADIE CONTEMPORAINE

Discours prononcé à l'ouverture officielle du Centre d'études
acadiennes de l'Université de Poitiers le 9 mars 1982

par Brian T. Newbold

Vice-recteur exécutif de l'Université de Moncton

L'Université de Moncton est une jeune institution dont la fondation officielle ne remonte qu'à 1963. Par contre, il faut situer l'Université dans l'histoire acadienne et pour vous faire comprendre davantage cette histoire, permettez-moi de citer le Père Clément Cormier (premier Recteur et 3e Chancelier) dans son historique de l'Université de Moncton: "Le mouvement de la Renaissance est lent à prendre, mais une fois en marche à partir de 1864, la poussée créatrice se répand comme une flamme ardente: en 1867 paraît à Shédiac le premier journal, le Moniteur Acadien; en 1873 s'ouvre le Couvent de Memramcook; l'année suivante, celui de Saint-Basile; en 1874, débutent à Saint-Louis un collège et un couvent, et un autre couvent à Caraquet; en 1878, le Département de français est créé à l'Ecole normale; en 1881, est fondée à Memramcook la Société Nationale et les Acadiens choisissent le 15 août comme leur fête nationale; en 1884, les Acadiens se donnent un drapeau et un hymne national; en 1885, paraît à Bathurst, le Courrier des provinces Maritimes; en 1887 naît l'Evangéline notre quotidien actuel, en 1890 un collège s'ouvre à la Baie Sainte-Marie; en 1893, l'Impartial est fondé à Tignish; en 1899 est ouvert le Collège de Caraquet; en 1900, un autre journal, l'Acadie, est établi à Weymouth; en 1903, est fondée à Waltham l'Assomption, qui est devenue notre puissante mutuelle d'assurance-vie; en 1912 le premier évêque acadien aux provinces Maritimes, Monseigneur Edouard-Alfred LeBlanc est nommé à Saint-Jean, N.-B. Plus tard joignait les rangs de nos grandes réussites le mouvement des coopératives et des caisses populaires."

Au début de la citation, lorsqu'on mentionne l'année 1864, on parle là du début du Collège Saint-Joseph qui a reçu sa charte du gouvernement provincial en 1868 et qui est déménagé à Moncton par après pour devenir l'Université de Moncton. Cette charte lui accordait le droit de conférer des grades. Au vingtième siècle, certaines de ces institutions ont évolué, d'autres ont vu leur mort

et par contre il y a eu aussi de nouvelles créations, dont le Collège Saint-Louis à Edmundston (au Nord-ouest) et le Collège Jésus-Marie à Shippagan (au Nord-est du Nouveau-Brunswick). Je vous parle de ces deux institutions parce qu'elles deviendront partie intégrante de l'Université de Moncton en 1975.

En 1953, l'Université Saint-Joseph commençait à déménager ses installations à Moncton, et devenue l'Université de Moncton elle reçoit sa charte en 1963. Trois collèges classiques avaient accepté de suspendre leur charte pour donner naissance à cette nouvelle université; il s'agissait du Collège Saint-Joseph de Memramcook, qui avait été fondé en 1864, du Collège du Sacré-Coeur établi en 1899 à Caraquet, mais transféré à Bathurst en 1915 et du Collège Saint-Louis d'Edmundston fondé en 1946. A cette époque, le Collège de Bathurst et le Collège Saint-Louis d'Edmundston étaient des collèges affiliés à l'Université de Moncton. Plus tard, le Collège de Bathurst a fermé ses portes pour devenir collège communautaire. En 1975, le Collège Saint-Louis et le Collège Maillet s'affiliaient et le Collège Saint-Louis-Maillet ainsi formé et le Collège Jésus-Marie de Shippagan sont devenus des constituantes de l'Université de Moncton. L'Université compte présentement trois campus, le plus imposant à Moncton, un à Shippagan et l'autre à Edmundston.

L'Université de Moncton bien entendu n'a pas été créée du jour au lendemain. Il a fallu beaucoup d'efforts. Bien des gens ont dû lutter pour en arriver là.

Ce qui a été le plus encourageant pour la population acadienne, c'est qu'en 1963 l'Université devenait la propriété d'une corporation subventionnée par les gouvernements. Auparavant l'enseignement postsecondaire, chez les Acadiens, relevait des communautés religieuses, ce qui n'était pas mauvais; mais il était très peu subventionné par les gouvernements. Au Nouveau-Brunswick surtout, il y avait UNB, une institution anglophone qui était financée par le gouvernement provincial et le fédéral, mais les Acadiens ne recevaient pas leur part égal. Alors à partir de 1963, les Acadiens seraient traités comme leurs confrères anglophones, au niveau de l'enseignement postsecondaire du moins.

Au Canada, l'Université de Moncton est la seule université pleinement française à l'extérieur du Québec. Ceci dit, elle a donc

une vocation unique, car elle est la seule à pouvoir offrir des programmes entièrement en langue française en dehors du Québec. Si nous voulons que les jeunes Acadiens étudient au niveau universitaire en français nous devons leur offrir les programmes nécessaires. Evidemment, une université qui compte 3,300 étudiants ne peut pas se permettre d'offrir tous les programmes, alors dans certains domaines nous offrons seulement des années d'études préparatoires. Nous avons conclu des ententes avec des universités au Québec où les étudiants peuvent terminer leurs études. Par exemple: nous offrons à l'Université de Moncton le DSS (diplôme en science de la santé) ce qui permet à l'étudiant de continuer en médecine, en art dentaire, ou en pharmacie au Québec. Je ne veux pas énumérer tous les programmes qui sont disponibles à l'Université de Moncton, toutefois permettez-moi de vous dire que le plus récent programme, à part celui de la Gestion des pêches, est le Baccalauréat en Common Law. A l'Université de Moncton, nous préparons par le truchement de ce programme, des avocats dans leur langue maternelle, c'est-à-dire le français. Auparavant, les étudiants devaient aller faire leurs études en anglais à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton.

Aujourd'hui l'Université de Moncton, avec ses trois constituantes, compte au-delà de 3,300 étudiants à temps plein et 5,100 à temps partiel. Pour servir ces étudiants nous avons un corps professoral de plus de 300. Les facultés/écoles que nous y retrouvons sont: les Arts, les Sciences de l'éducation, l'Administration, les Sciences sociales, les Sciences et le génie, les Sciences infirmières, la Nutrition et les études familiales, le Droit, l'Education physique et les loisirs et enfin les Etudes supérieures et la recherche. Avant l'avènement de l'Université de Moncton, il y avait très peu de diplômés chez les Acadiens. Aujourd'hui tel n'est pas le cas. Les statistiques nous montrent que depuis 1964, année de la première collation des diplômes à l'Université de Moncton, au-delà de 15,000 personnes ont reçu un diplôme universitaire. C'est donc dire que l'Université de Moncton a eu un impact énorme sur la société acadienne en général.

Imaginez-vous si tous ces gens avaient reçu leur formation en dehors des provinces de l'Atlantique ou bien à l'intérieur même de ces provinces, mais dans des universités anglophones. Imaginez-vous quel effet ça aurait pu avoir sur la société acadienne. Au

niveau de l'assimilation ceci aurait pu être désastreux. Le fait que les étudiants sont formés dans leur langue maternelle compte pour beaucoup, car déjà là nous pouvons leur donner le goût de vouloir continuer à oeuvrer dans cette même langue et ceci peut les amener à apporter des changements dans la société canadienne.

L'Université a donc une influence importante sur la société acadienne au niveau de l'enseignement et de la formation, mais son rôle ne se limite pas là. Elle est très impliquée dans la vie acadienne. Un exemple concret que nous pouvons citer, est celui du Centre d'études acadiennes, l'équivalent de celui que vous lancez ici à l'Université de Poitiers aujourd'hui. Etant donné que l'Acadie n'est pas un pays ni une province, il serait difficile qu'un gouvernement s'intéresse à recueillir ou à monter un dépôt d'archives concernant l'histoire propre aux Acadiens. C'est pour combler cette lacune que l'Université de Moncton, en 1967, prenait l'initiative de créer un Centre. Déjà auparavant il y avait eu des objets de recueillis, mais en 1967 c'est devenu officiel avec la fondation du Centre d'études acadiennes où l'on accumulerait toutes les archives ou copies d'archives qui concernent la vie des Acadiens. Toutes les publications, livres, revues, journaux, la généalogie, le folklore, cartes historiques et géographiques, tableaux d'artistes, photos de lieux et de personnages, etc, etc. C'est ça le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Ce Centre possède déjà au-delà de 8,000 volumes et une collection complète de revues spécialisées touchant les Acadiens. Nous avons plus de 2,300 bobines d'archives publiques de France, d'Angleterre et de certains états américains. Nous avons des fonds privés d'historiens, tels que Lauvrière, Rameau de St-Père et Placide Gaudet; des microfilms, des registres de la plupart des paroisses acadiennes des Maritimes; une documentation très volumineuse en généalogie, une importante collection de manuscrits et quelques 1,600 bandes sonores en folklore. Nous avons présentement un personnel de huit qui oeuvrent dans cinq secteurs; soit bibliothèque, archives, généalogie, folklore et recherche. Le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton comme tel est unique au monde. Les chercheurs en histoire de l'Acadie et en tout ce qui touche les Acadiens peuvent consulter une abondante documentation qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. Ceci, on pourrait dire, fait partie de la mission de l'Université de Moncton. Les universités anglophones au Canada ne sont pas préoccupées par

ce genre de problème, mais quant à nous, nous avons une lacune à combler. L'Université est donc impliquée dans le passé des Acadiens mais elle l'est également au niveau du présent.

L'Université de Moncton est très active dans la recherche, soit sur le passé acadien ou encore sur la société acadienne contemporaine. Pour vous donner une idée du genre de recherche que nous faisons, permettez-moi de vous citer des titres de quelques projets de recherche qui ont été effectués récemment. Il s'agit de: "Cueillette des contes acadiens", "Cuisine traditionnelle en Acadie", "Bibliographie sur la littérature acadienne", "Colloque-l'Acadie et le pouvoir", "Etudes du parler régional de Moncton", "Compilation de données sur la situation du français au Nouveau-Brunswick", "Les attitudes des Acadiens envers les services bilingues", "Les Acadiens des Maritimes" et "Etude des attitudes socio-politiques de la population acadienne du Nouveau-Brunswick". Evidemment, ce ne sont là que des exemples, beaucoup d'autres projets traitant la culture acadienne ont été menés à bien. Par contre, il y a également plusieurs projets qui portent moins de connotation acadienne. Beaucoup d'organismes acadiens font appel aux professeurs de l'Université pour faire une recherche sur un sujet bien spécifique. Tout récemment un groupe de professeurs de l'Ecole de droit a terminé une recherche sur le système de santé au Nouveau-Brunswick. Le but de cette recherche était de vérifier si les Acadiens étaient aussi bien servis que les anglophones par le secteur hospitalier. Les résultats ont démontré que les Acadiens effectivement recevaient moins de services de ce secteur. Ceci veut donc dire que l'organisme qui avait commandé la recherche sera maintenant en mesure de faire des pressions afin de remédier à cette situation.

Nous avons parlé tout à l'heure du Centre d'études acadiennes où l'Université voit à ce que les documents et les archives, soient conservés. Permettez-moi maintenant de dire un mot du Musée Acadien. Le Musée, un peu comme le Centre d'études acadiennes, existe parce que si l'Université ne s'en était pas occupé, il existerait probablement une lacune de ce côté là aussi. Le Musée acadien a pour but de recueillir les antiquités acadiennes, les outils, les meubles, les objets matériels que les Acadiens utilisaient à l'époque où l'Acadie a été fondée et même avant quand c'est possible. Ce Musée a déjà une renommée nationale et

même internationale. Toutes les fois que des visiteurs viennent à Moncton, ils ne manquent pas de faire un tour du Musée qui reflète assez bien la vie, le passé des Acadiens.

L'Université de Moncton, comme je le disais au début, est une jeune institution, qui est placée dans un mouvement d'évolution qui nous a amenés tout récemment à poser des gestes assez imposants. En 1981, nous avons décidé de mettre sur pied une Chaire d'études acadiennes. La création de cette chaire va permettre à l'Université de développer davantage ce domaine important. Sa fondation fut prioritaire étant donné la mission de notre institution.

Nos recherches en études acadiennes se sont développées à un rythme intéressant, et sur le plan de l'enseignement il y a eu également des initiatives heureuses. Avant 1981, il y avait des cours à caractère acadien d'offerts. Cependant, il faut coordonner ces efforts et nous sommes convaincus que la création de la Chaire d'études sera le mécanisme idéal pour atteindre ce but. En effet cette structure va constituer l'élément de cohésion qui manquait jusqu'à maintenant et va assurer l'épanouissement des études acadiennes à l'Université. Parallèlement, nous avons l'intention de lancer un programme d'études menant à l'obtention de la maîtrise ès arts en études acadiennes, ainsi que des certificats dans ce même domaine. Nous voulons développer aussi au niveau du premier cycle, des enseignements relatifs au fait acadien et l'établissement d'un programme de baccalauréat avec majeur en études acadiennes sera un des rôles importants de la Chaire. Nous avons l'intention de promouvoir également des recherches sur les multiples problèmes des Acadiens dans le but d'aider à les solutionner et ainsi rendre de grands services à la collectivité. La Chaire d'études acadiennes sera le catalyseur indispensable dont nous aurons besoin pour atteindre cet objectif. De plus, nous sommes persuadés que la nomination d'un professeur-chercheur chevronné comme titulaire de cette chaire d'études permettra à l'Université de promouvoir ce domaine d'importance primordiale pour la population acadienne des provinces de l'Atlantique. La création de la chaire couronne en quelque sorte les efforts dépensés à l'Université et elle devient la consécration d'une démarche poursuivie pour notre institution qui se dévoue à mieux faire connaître la réalité des Acadiens des provinces de l'Atlantique, tout en lui donnant une

impulsion pour lui permettre de s'acquitter de sa tâche avec plus de moyens. Nous sommes convaincus que cette initiative permettra de faire évoluer énormément l'Université de Moncton, ainsi que la population acadienne en général. La maîtrise ès arts en études acadiennes fournira à la société acadienne des chercheurs professionnels dans ce domaine.

Voici, je vous ai résumé un peu ce qui s'est passé à l'Université dans les dernières années et ce qui se passe actuellement au niveau des études et des recherches acadiennes. Evidemment, je ne vous ai pas tout dit, il y a d'autres choses qu'on pourrait dire sur l'Université de Moncton. Tout ce que je voulais faire aujourd'hui, c'était de vous mettre au courant de l'intérêt que portait l'Université de Moncton à la cause acadienne et du rôle qu'elle joue présentement dans cette même société. Au niveau de ce rôle, là non plus je ne vous ai pas tout dit. L'Université fait beaucoup plus que ce que je vous ai énuméré et ses professeurs également. J'aurais pu vous parler de son rôle de catalyseur vis-à-vis les changements nécessaires dans la société, mais malheureusement le temps ne me permet pas de toucher à cette dimension importante.

En terminant, je tiens à féliciter, au nom du Recteur et en mon nom personnel et au nom de notre population universitaire, l'Université de Poitiers pour la sage décision qu'elle a prise de mettre sur pied un Centre d'études acadiennes. Je suis persuadé que nos deux institutions ont de plus en plus de choses en commun. Il y a eu des visites de Recteurs, il y a des échanges d'étudiants et prochainement, espérons-le, de professeurs, et maintenant il y a un Centre d'études acadiennes à l'Université de Poitiers et un à l'Université de Moncton. Je crois que des échanges vont se faire entre ces deux Centres, soit au niveau du personnel, soit au niveau des étudiants, ce qui est très prometteur pour l'avenir. Les Acadiens vivent pour la plupart, aux provinces Maritimes, mais on ne peut oublier que le départ s'est fait au-delà de deux siècles passés du Poitou. Aujourd'hui, le Centre est lancé, il est ouvert officiellement, et je lui souhaite longue vie et un heureux dénouement. Je désire remercier chaleureusement le Président de l'Université de Poitiers d'avoir invité le Recteur de l'Université de Moncton à assister à cette cérémonie - ce geste a été fort apprécié.

UN NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Au cours de l'été dernier, le Cercle français de la Miramichi eut recours au Centre d'Etudes acadiennes en vue d'obtenir des suggestions concernant le choix d'un nom pour le Centre communautaire qu'elle projetait établir. La directrice du Centre d'Etudes acadiennes, Mme Muriel K. Roy, me confia la tâche de fouiller la documentation se rapportant à la région de la Miramichi sous le régime français, afin de déterminer quel personnage ou événement particulier pourrait servir à cette fin.

Après une recherche de quelques jours, mon choix se fixa sur trois personnages qui, à mon avis, méritaient le plus d'attention. Il s'agissait premièrement de Richard Denys, Sieur de Fron-sac fils de Nicholas Denys et seigneur de l'établissement français de la Miramichi au XVIIe siècle. Mon deuxième choix s'arrêtait sur Joseph Broussard dit Beausoleil, chef des maquisards ou "guérilleros" acadiens durant le Grand-Dérangement, qui habita la rivière Miramichi pour un certain temps. En dernier lieu, j'optais pour Charles Deschamps de Boishébert, commandant des troupes françaises restées en Acadie après la chute du fort Beauséjour et dont le quartier général se trouvait à la Miramichi.

Afin de répondre aux désirs du Cercle français de la Miramichi, je rédigeai une courte notice biographique de chacun de ces personnages. Le cercle français fut alors en mesure de choisir un nom pour son nouveau centre communautaire selon les critères établis.

R. Gilles LeBlanc,
assistant à la recherche, CEA

"ECHOS"

ECOLE DE DROIT

L'Ecole de Droit vient de publier le no 10 de sa revue "Egalité". Le contenu traite du thème suivant: "Les femmes acadiennes: préoccupations et perspectives".

- L'Acadie au féminin
- Les femmes acadiennes du Nouveau-Brunswick: féminité, sous-développement et ethnicité
- Quelques jalons du mouvement des femmes en Acadie
- Les Acadiennes de la Nouvelle-Ecosse se rencontrent et s'organisent
- La santé des femmes et son expropriation par la médecine traditionnelle
- La question de l'avortement
- Les femmes et le syndicalisme au Nouveau-Brunswick
- Service social au féminin pluriel
- La femme et la profession juridique
- La femme et le travail ménager

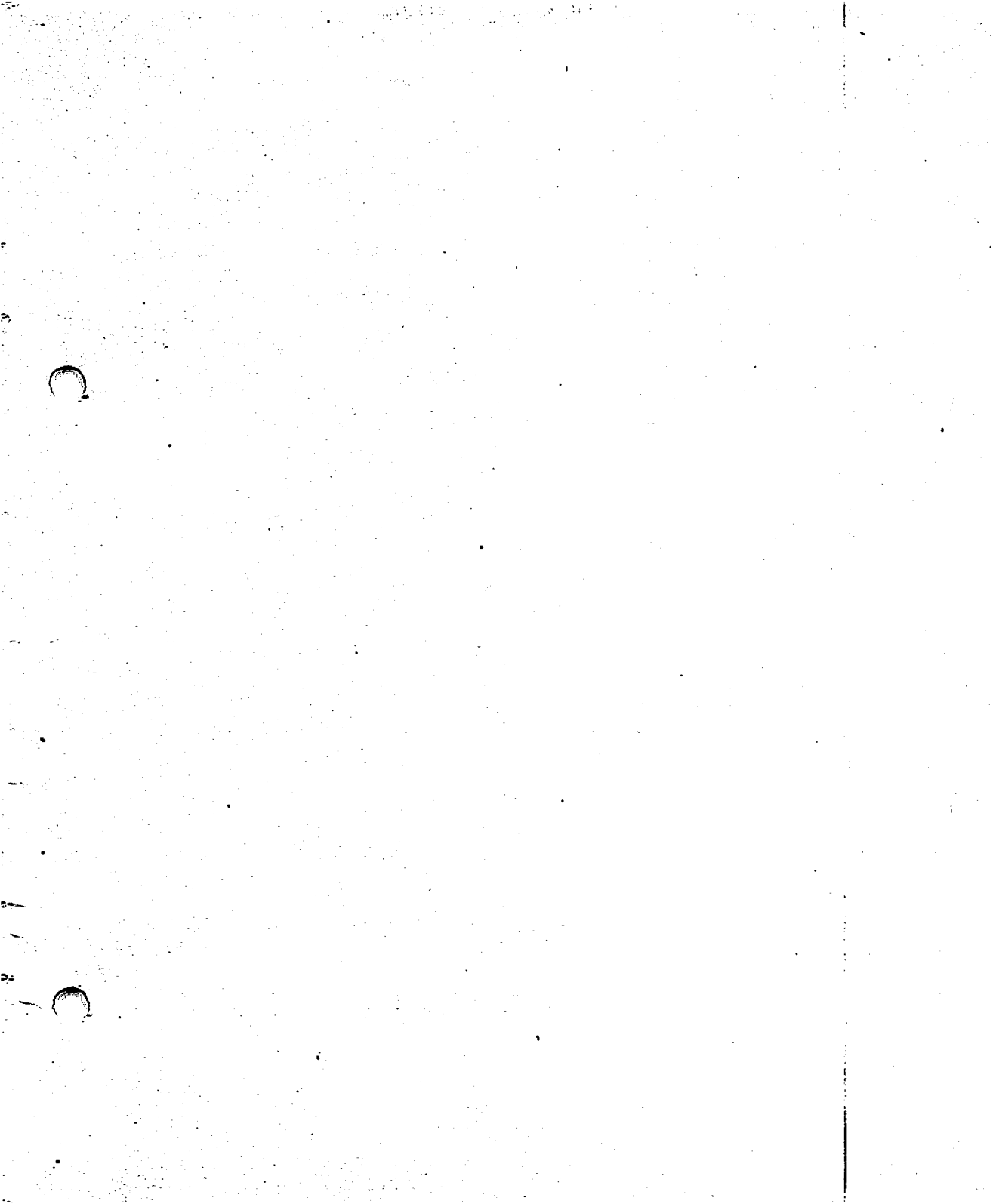
Collaboration: Nasser Baccouche, Alice Breau, Michèle Caron, Huguette Clavette, Betty Dugas-LeBlanc, Danielle Fournier, Marie-Ange Fournier, Monique Gauvin-Chouinard, Rita Godin, Louise LeBlanc, Isabelle McKee-Allain, Marielle Préfontaine, Donald Poirier, Norma Poirier.

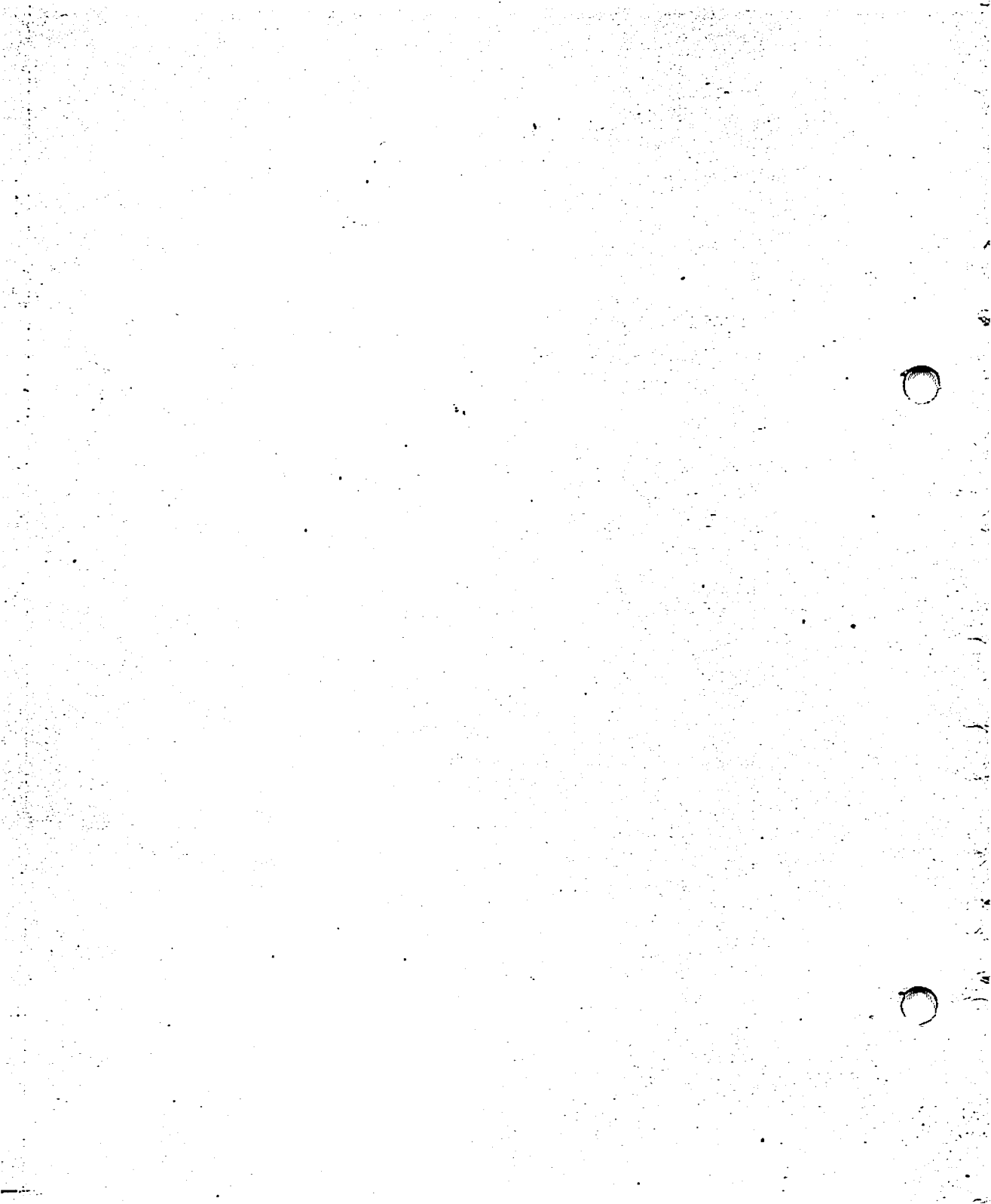
PARTICIPATION AU BULLETIN

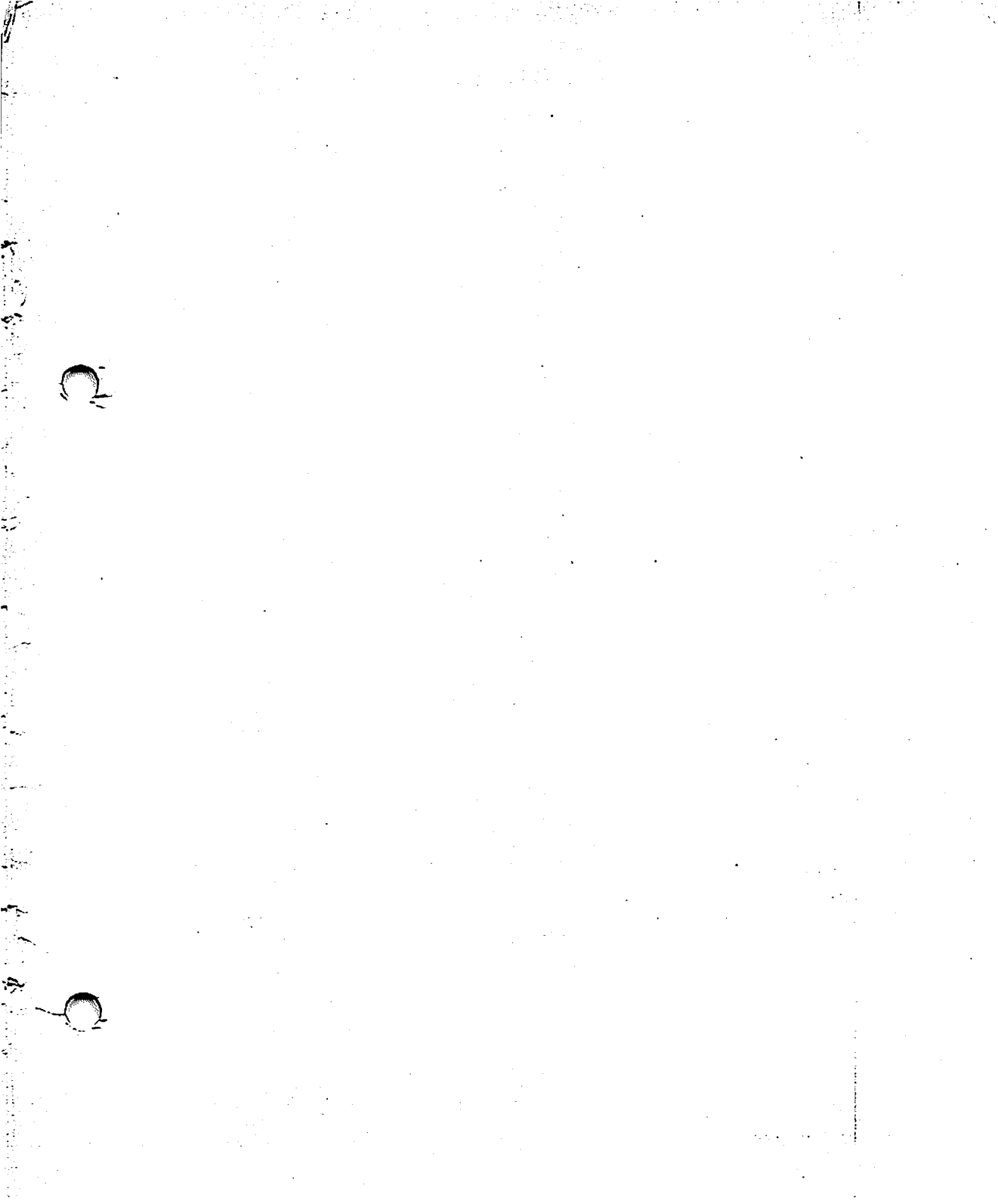
Pour que le bulletin reflète non seulement les activités en cours au Centre d'Etudes acadiennes, mais aussi les progrès des études acadiennes dans leur ensemble, nous souhaitons la participation de d'autres institutions et individus, tant de l'Université de Moncton que de l'extérieur.

Le bulletin offre un service aux chercheurs qui désirent soit transmettre des messages d'intérêt général, annoncer des nouvelles parutions ou encore demander des renseignements quelconques. Il s'agit simplement de faire parvenir le textes au Centre d'Etudes acadiennes. Les textes reçus entre les mois de juin et de novembre paraîtront dans le numéro de décembre, alors que ceux reçus entre décembre et mai paraîtront au mois de juin.

Nous offrons ce service gratuit dans le but de favoriser un échange d'information entre les personnes impliquées dans divers aspects des études acadiennes. A vous d'en profiter!







Contact- Acadie

Le Centre d'études acadiennes fut fondé en 1968 à l'Université de Moncton. Le Centre prit d'abord en charge toute la documentation concernant les Acadiens, accumulée au cours des cent ans d'existence du Collège Saint-Joseph à Memramcook. Depuis 1968, d'autres secteurs se sont ajoutés aux archives du Centre: généalogie, folklore et linguistique. Chaque secteur est dirigé par un spécialiste qui assure l'avancement de la recherche tout en répondant aux demandes des usagers du Centre. Son mandat est de poursuivre la collecte de matériel pertinent et de procéder au traitement nécessaire pour le rendre accessible aux chercheurs.

Le Centre d'études acadiennes offre ses services non seulement aux étudiants et aux professeurs de l'Université de Moncton mais aussi aux chercheurs venus d'ailleurs et au public en général. Il entretient des relations avec d'autres institutions tant au Canada qu'à l'étranger.

Situé à l'étage supérieur de l'édifice Champlain sur le campus du Centre Universitaire de Moncton, le Centre d'études acadiennes est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi.

Centre d'études acadiennes
Centre Universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1A 3E9

Tél: 506-858-4085
